

Conseil d'école élémentaire du premier trimestre (13/10/2020).

Personnes présentes : M Morel **enseignant directeur**, Mme Soja (jusqu'à 19h30), Mme Verjus, Mme Lamare, Mme Descaves, Mme Liatard **enseignantes**, M Torres **maire d'Héricy**, Mme Coppe **adjointe à l'enfance, vie culturelle et associative**, M Siuda **conseiller délégué**, Mme Mazzola-Beaufort, Mme Rousseau, Mme Collet-Chauffour, Mme Bray et M Coutisson **représentants parents d'élèves titulaires ALPEH**.

Personnes invitées, absentes ou excusées : Mme Beaulaton, **inspectrice de la circonscription de Seine et Loing**.

Madame Bray est secrétaire de séance. La réunion commence à 18 h 10.

1) Point scrutin du 9 octobre 2020 (ALPEH et école)

Nombre d'inscrits : 218

100 votants.

7 bulletins nuls.

45,87% de taux de participation. Légère hausse.

5 titulaires : Mmes Mazzola Beaufort, Collet-Chauffour, Rousseau, Bray et M Coutisson et 5 suppléants Mmes Le Meur, Deromanet, Lefevre, Topello-Thibaud et M Charcosset.

2) Rôle et fonctionnement du conseil d'école (école)

(articles 17, 18, 19, 20 du décret n°90-788 du 06/09/90 modifiés par décret n°2013-983 du 04/11/2013 (art. 1 et 2)).

Les partenaires (enseignants y compris spécialisés, représentants des collectivités territoriales, DDEN et parents du comité nouvellement élu) sont réunis en Conseil d'École pour informer, donner des avis et débattre sur la vie de l'école, animés par un souci : l'intérêt des enfants.

Parmi ses missions, le conseil d'école :

- *Vote le règlement intérieur de l'école.*
- *Adopte le projet d'école.*
- *Établit le projet d'organisation de la semaine scolaire soumis à madame la DASDEN.*
- *Donne son avis et fait des suggestions sur la vie et le fonctionnement de l'école.*

Il est consulté sur :

- *Les activités pédagogiques, culturelles, sportives ... en relation avec les programmes nationaux.*
- *L'utilisation des moyens alloués à l'école.*
- *La restauration scolaire.*
- *L'hygiène scolaire.*
- *La protection et la sécurité des élèves.*
- *Les conditions d'inclusion des élèves handicapés.*
- *Les activités périscolaires.*

Certains points relevant de la compétence du conseil des maîtres ne donnent lieu qu'à une information au sein du conseil d'école, il s'agit de :

- *La composition des classes, les prévisions d'effectifs.*
- *L'organisation des aides spécialisées.*

- Les principes de choix des manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers.

- Les conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves.

Rôle du délégué départemental de l'Éducation Nationale : désigné(e) pour 4 ans par l'inspecteur d'académie après avis du C.D.E.N, il (elle) peut intervenir individuellement sur :

- L'état et les besoins des écoles.

- L'entretien des locaux.

- Le fonctionnement et l'hygiène alimentaire des restaurants scolaires.

Les personnes présentes lors du conseil d'école sont l'équipe enseignante, les titulaires des associations de parents d'élèves, le ou la DDEN (délégué(e) départemental(e) de l'Education nationale) et deux membres de la municipalité. Mr Morel précise qu'il peut, en tant que Président du conseil, convier toute autre personne, en fonction de l'ordre du jour (le périscolaire, des spécialistes médicaux, le médecin et l'infirmière scolaire...).

Nouvelle DDEN : Mme Terriac (sera conviée au prochain conseil d'école).

3) Effectifs et répartitions des élèves (ALPEH et école)

5 classes et 131 élèves qui se répartissent de la façon suivante :

24 CP

28 CE1

25 CE2

5 CE2 et 22 CM1

27 CM2.

La classe de double niveau accueille deux enfants en situation de handicap en CM1. Les 5 CE2 de cette classe viennent aussi chez Mme Soja (décloisonnement lundi, mardi et jeudi après-midi de 13h30 à 15h). Il est noté le problème récurrent du nombre d'heures d'AESH (Accompagnant aux Enfants en Situation de Handicap) attribuées aux enfants qui devraient normalement être de 12h par semaine pour l'un et 24h par semaine pour l'autre. Or il n'y a qu'une seule AESH pour les deux enfants soit au total 24h par semaine.

Pour les 5 élèves de CE2 du double niveau, les familles ont été consultées en amont en juin pour savoir si elles acceptaient que leur enfant soit dans la classe double niveau. Cette démarche a été particulièrement appréciée par les familles.

Année scolaire prochaine : **28 CP.**

4) L'équipe enseignante et AESH pour cette année scolaire (ALPEH et école)

Mme Liatard **CP** - Mme Verjus **CE1** - Mme Soja **CE2** - Mme Lamare (nommée à titre définitif) **CE2-CM1** - M Morel (lundi, jeudi et vendredi) + Mme Descaves (mardi) **CM2**, le mardi étant le jour de décharge du directeur.

5) Organigramme, enseignants spécialisés rattachés à la circonscription Seine et Loing :

Mme Beaulaton, IEN (Inspectrice Education Nationale).

Mme Lacides, secrétaire.

Mme Fouquet, ERUN (usage du numérique).

Mme Carraz, ERDC (enseignante ressource pour les difficultés de comportement).

Mme Habib-Girette, conseillère pédagogique.

Mme Libersac-Semin, CPC* EPS/sécurité des écoles (* conseillère pédagogique).

M Barbier, ERSH (enseignant référent pour la scolarisation des élèves en situation de Handicap)

M Boucourt, psychologue scolaire (lundi et mardi).

Mme Gomes, conseillère pédagogique langues vivantes.

M. Neyhousser, conseiller pédagogique départemental « culture humaniste », éducation musicale.

Mme Goarin-Langou, conseillère pédagogique départementale « culture humaniste », arts visuels ».

M. Cloutens, conseiller pédagogique départemental « culture scientifique ».

Les enseignants spécialisés peuvent intervenir comme conseiller ou pour un projet particulier au sein de l'école.

6) Coopérative scolaire (ALPEH et école)

Le bilan s'effectue sur l'année scolaire 2019-2020

2 postes :

- **Coopérative générale** de l'école qui existe grâce à la subvention de la mairie 1700€ (achat ramettes de papier, carnets de liaison, spectacles Briardises, assurance MAE, frais bancaires...)
- **Coopérative de classe** subventionnée par :
 - o Les dons des parents 1617€,
 - o La vente photo de classe 30% pour l'école,
 - o Les dons ALPEH 294€.

Cette somme est divisée et partagée en fonction du nombre d'élèves ensuite.

Le constat en ce début d'année scolaire est qu'il reste de l'argent car les caisses n'ont pas pu être vidées en raison de la crise sanitaire : environ 200 à 300€ par classe.

Cette somme va servir pour la venue d'intervenants dans les classes pour cette année.

L'ALPEH invite l'équipe pédagogique à davantage émettre le souhait pour le financement de projets pédagogiques et de faire le lien entre l'argent attribué par l'ALPEH et l'action que cela a permis de mener au sein de l'école. Le fait d'avoir la présentation d'un projet concret favorise la motivation des familles et donc l'envie de contribuer à la réalisation de celui-ci. Il est envisagé de revenir à la précédente pratique à savoir de ne pas répartir entre toutes les classes l'argent donné par l'ALPEH mais plutôt d'y puiser en fonction des projets.

M Morel précise par exemple que cet argent a permis l'achat de livres, d'abonnement au Journal Des Enfants...

Chaque début d'année, les comptes sont vérifiés par la mairie.

La vente d'objets personnalisés va sans doute être réitérée si l'équipe enseignante est partante.

La mairie a précisé qu'elle ne subventionnerait que des projets concrets et présentés par l'équipe enseignante.

7) Règlement intérieur et vote (ALPEH et école)

Dans la partie VIE SCOLAIRE, art 4 la première phrase passe en dernière partie et devient « *Les parents d'élèves sont représentés au conseil d'école par des parents élus au sein de la seule association présente l'ALPEH ; Le conseil d'école se réunit 3 fois par an au minimum.* »

Dans la partie COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES, art 1 Précision sur l'accès au livret : remise livret au format numérique Educonnect. Il est envisagé d'imprimer la dernière page afin que les parents puissent signer et garder la suite en numérique. M Morel indiquera dorénavant quand les livrets sont prêts en mettant un papier dans le carnet de liaison (février et mi juin)

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité (6 enseignants, 5 ALPEH et 2 mairie)

8) Point sur sorties scolaires, séjour à Manigod et La Cicadelle (ALPEH et école)

- Mme Verjus : Il y aurait possibilité si les conditions sanitaires s'améliorent de pouvoir aller en juin à Provins (visite de la ville et un spectacle) sortie prévue l'année dernière. Rappel sur la sortie du 12 mars 2020 de Brie comte Robert qui a été de très bonne qualité.
- Projet en interne in situ par des intervenants de l'organisme la Cicadelle sur différents thèmes selon les classes :
 - o 29 mars Des régions et des hommes CM1
 - o 30 mars Changement climatique CM2
 - o Forêt aux mille visages CP
 - o La rivière de pirate la loutre CE1 (de la source à l'embouchure)
 - o 30 mars Les espaces lointains CE2

La Cicadelle va vérifier si elle peut utiliser les équipements existants en TBI par rapport à leur matériel.

- Séjour à Manigod : séjour à la date d'aujourd'hui est reporté car la hiérarchie interdit toute sortie extérieure. Ce séjour devait déjà avoir lieu en mars 2020. Il y a un avoir qui court et l'organisme a le droit de bloquer le remboursement jusqu'en septembre 2021 (soit 18 mois après le départ prévu). Entre temps, la mairie a avancé 8060€ afin de rembourser les familles de l'année dernière. M Morel a fait un courrier à l'inspectrice Mme Beaulaton relatant les faits et demandant l'annulation du séjour. L'ALPEH propose d'envoyer un courrier à l'inspectrice pour aller dans le sens de l'école afin que cette situation puisse avancer.
- L'ALPEH précise qu'elle peut être sollicitée pour aider à financer des projets pédagogiques. Elle propose de pouvoir effectuer à partir du CE2 une sensibilisation au handicap (plusieurs ateliers pourraient être proposés à différents moments de l'année selon le handicap). L'équipe pédagogique réfléchit sur cette éventualité.

9) Projet d'école (ALPEH)

Cette année scolaire est dans la continuité du projet pédagogique déjà établi car il est mis en application sur trois ans.

Rappel des trois axes : (cf. ancien conseil école du 14/06/2018)

3 orientations ont été fixées pour ce projet :

- Affiner la compréhension des textes chez les élèves,
- Rendre performants les élèves dans le domaine de la production d'écrits,
- Améliorer les résultats dans la résolution de problèmes.

Chaque axe comprend 3 objectifs et des moyens pour parvenir à mener à bien ces objectifs.

M Morel précise que l'équipe pédagogique devra travailler sur un nouveau projet d'école en mai 2021.

10) Piscine (ALPEH)

Il a été décidé, de façon inédite, en raison de la crise sanitaire, par les responsables de la piscine, d'accueillir moins de monde autour du bassin et de façon plus condensée. Il n'y a donc qu'une seule classe à chaque fois au rythme de 2 séances par semaine sur 4 semaines.

11) Sessions de stage de réussite en juillet et août (ALPEH et école)

Cette année, il y a eu beaucoup d'élèves pour les stages de remédiation personnalisée avec plusieurs élèves de différentes écoles **du CP au CM2** : Vulaines, Samoreau, Héricy et Féricy.

Il y avait un seul enseignant en charge de tous les niveaux, ce qui remet quelque peu en question la remédiation personnalisée malgré la bonne volonté de chacun. Ceci malgré un nombre suffisant d'enseignants volontaires qui n'ont pas été retenus a priori par manque de financement.

25 enfants en juillet dont 3 d'Héricy

18 enfants en août dont 6 d'Héricy

L'école soulève le problème de la restauration scolaire : est-ce possible pour les enfants d'Héricy d'aller à la cantine et de rester au centre en respectant les délais d'inscription du centre ? La mairie répond favorablement à cette demande.

12) Étude du soir (ALPEH et école)

Actuellement 7 élèves seraient concernés, mais les familles ne veulent pas que leur enfant soit présent tous les jours. 5 élèves lundi et mardi et les autres que le jeudi.

Malheureusement, actuellement ce nombre d'élèves ne se situe pas dans le quota, car il faut normalement 10 élèves avec une tolérance à 8 sur plusieurs jours ou au moins un jour.

Si 8 enfants sur une seule journée : ouverture serait possible.

Mme Lamare peut assurer deux jours d'encadrement de l'étude et une journée pour M Morel.

Il est possible de choisir le jour lundi, mardi et jeudi, la seule condition est que le quota soit atteint et que l'engagement soit annuel.

M Morel redemande aux parents s'ils sont intéressés par l'étude pour leur enfant en précisant qu'il est possible de n'y assister qu'un seul soir par semaine.

13) Photo de classe (ALPEH)

Changement de photographe pour la gestion notamment financière. Disponibilité au moment du printemps.

14) Bilan continuité pédagogique (ALPEH)

Retour effectué sur le sondage envoyé aux parents. 43 réponses de parents d'enfants (maternelle et élémentaire)

Retour positif de façon majoritaire mais en même temps des parents à la fois contents et mitigés pour leur enfant. Le sondage a souligné le besoin essentiel de lien qui manquait entre la classe, les camarades et les enseignants.

Une demande revient souvent notamment la possibilité d'avoir des fois des visios pour poser des questions ou des pistes audios pour garder un contact.

Il a été apprécié par beaucoup de parents l'envoi du travail régulier avec un programme de la semaine avec répartition au jour le jour, les conseils et la disponibilité des enseignants mais aussi le besoin d'avoir des repères pour être « apprenti pédagogue ». Certains parents ont pour leur part regretté l'absence d'envoi de travail régulier avec un programme semaine.

Le retour des enseignants sur ce début d'année scolaire 2020-21 : les enseignants constatent avec leur premier RDV avec des familles depuis la rentrée que celles-ci ont pris conscience que c'était le travail de la journée mais pas des devoirs.

Mme Lamare souligne que le visio a été très important dans le lien.

L'équipe pédagogique fait remonter la difficulté pour les élèves de se remettre au travail et au rythme, mais globalement par rapport au niveau scolaire attendu dans chaque classe, les enseignants sont plutôt surpris et rassurés. Il faut juste réactiver plus que d'habitude. Évaluations nationales CP et CE1 français et maths : pas alarmant.

15) Protocole sanitaire de l'école (ALPEH)

Intervention de l'infirmière en septembre par rapport aux gestes barrières dans 4 classes. Le lavage des mains est réalisé 2 fois par jour au savon et papier et 2 fois avec gel hydro alcoolique. Les locaux sont aérés régulièrement. Les enfants ayant des symptômes de rhume classique (nez qui coule...) peuvent venir en classe. Seuls les enfants qui ont eu un contact direct au Covid (cas contact) ne peuvent retourner en classe tout de suite. Les enseignants doivent obligatoirement porter un masque. Ils font également confiance aux familles qui signalent s'il y a eu contact direct au sein de la famille. L'école possède aussi des masques taille enfant fournis par l'inspection en cas de suspicion dans la journée. La mairie indique que les tables sont nettoyées le soir avec produits particuliers et spécifiques. La personne responsable de la gestion de l'entretien des locaux à la mairie est M Demichel.

Il est proposé par l'ALPEH que M Morel envoie régulièrement en cas de changement le lien vers le protocole de l'Éducation Nationale.

16) Point mairie (ALPEH et école)

- L'école demande s'il est possible de basculer le budget « sorties scolaires » de chaque classe sur des interventions à l'école. La mairie précise que chaque projet va être étudié. L'école s'adressera donc à la mairie avec un dossier précis sur les intervenants de la Cicadelle afin de pouvoir budgétiser la faisabilité du projet.
- Le spectacle du 5 novembre prévu dans la maison dans la Vallée a été annulé par la mairie qui rappelle qu'aucune sortie ne sera autorisée en raison des conditions sanitaires actuelles.
- Mme Coppe indique que la commission petite enfance qui a eu lieu hier a fait émerger des idées dans le but est de proposer des animations dans les écoles tout en privilégiant la gratuité.
- L'ALPEH pose la question des intervenants à l'école élémentaire, évoqués dans le programme du maire. Ce budget sera étudié en mars 2021 pour la rentrée de septembre (sport, musique, anglais)
- Ménage bâtiment neuf : l'équipe enseignante fait remonter des problèmes récurrents au niveau du ménage effectué dans les classes. M le Maire précise qu'il n'y a pas de problème de produits d'entretien mais surtout une surconsommation de certains produits. Il reprendra certains éléments auprès de la personne concernée. Il est évoqué également l'utilisation de l'aspirateur qui est contre-indiqué dans le contexte actuel mais qui en même temps demeure le plus efficace face à la poussière.
- La mairie questionne l'équipe enseignante sur la présence de mobilier en surplus, ce à quoi les enseignants répondent par la négation car tout le mobilier est pleinement utilisé.
- L'école indique que la poubelle de la cour de récréation est régulièrement occupée par les sacs de poubelle des familles de ménage, ce qui est gênant car les enfants n'ont alors plus la possibilité de mettre leurs déchets.
- TBI à changer : la mairie a validé l'achat de deux TBI avec fibre. Demande signée en attente de la disponibilité des TBI par le fournisseur.
- Exercice incendie aura lieu le 9 novembre au matin (tout le monde prévenu) et avant Noël, il y aura une situation PPMS. Au cours du deuxième semestre vers avril-mai, situation tempête. Le deuxième exercice incendie aura lieu sans que personne ne soit prévenu.
- Travaux : il est urgent de changer les stores +++ dans la classe de M Morel surtout par journée de fort ensoleillement. Voir ce qui est possible au prochain budget.
- Le problème du portail vert est réglé.
- M le Maire précise qu'il faut lister l'étendue des travaux dont les enseignants ont besoin et ainsi en période de vacances, les interventions s'effectuent en une seule fois. M Demichel centralise toutes les demandes.
- Passage du policier municipal au abords des écoles. L'ALPEH demande à ce que le policier soit présent régulièrement sur les temps d'arrivée et de sorties des élèves et que celui-ci se présente dans chaque classe (décision approuvée par l'équipe enseignante lors du conseil

municipal de juin). M le Maire indique qu'actuellement le policier municipal est dépêché sur une mission sécuritaire. Y sera également travaillé le problème de la vitesse car à savoir que tous les 8 à 10 jours, prêt d'un policier avec une phase dorénavant de procédure de répression. L'ALPEH émet alors la proposition d'avoir une autre solution qu'il faut budgétiser comme celle de faire appel à un contrat civique. Mme Coppe précise que le policier municipal passera bien dans les classes et que cela sera d'ailleurs reconduit chaque année.

- Toilettes extérieures : certains enfants de CP-CE1 n'osent pas aller dans les toilettes extérieures. Ces toilettes sont nettoyées le matin. Il se peut que le monde devant les toilettes les bloque. Les enfants peuvent en tout cas avant d'entrer en classe aller aux toilettes intérieures. Ils ont a priori largement le temps d'y aller.
- Mme Coppe expose le projet intergénérationnel pour les fêtes de fin d'année avec enfants et anciens. Par classe, proposition de faire un dessin avec nom, classe, âge dans le but de créer un lien. Elle laisse l'équipe enseignante réfléchir à ce projet.
- Cérémonie du 11 novembre : les enfants sont invités à participer pour chanter la Marseillaise, encadrés par Mme Verjus.

Prochain conseil le 18 mars 2021.

Fin de ce conseil à 20 heures 40.

La secrétaire,

Le directeur,